



*Signataire : Sylvain Thévoz*

*Date de dépôt : 31 août 2023*

## **Question écrite**

**Quelles sont les mesures urgentes prises pour protéger notre lac ?**

Genève est une ville d'eau. Son lac est sa richesse. Dans une ville bordant la Méditerranée, j'ai vu proche d'une bouche d'égout une inscription : « la mer commence ici ». C'est une inscription que l'on pourrait également imaginer inscrire sur nos soupiraux proches du lac et nos cours d'eau à Genève. Une grande partie de ce qui est jeté au sol finit au lac puis dans l'estomac de la faune, ou dans la vase, soit entraîné par le Rhône, plus loin à la mer. Au final, la pollution au plastique est un mal endémique. Nous ingérons ainsi, selon certaines études, jusqu'à 5 grammes de plastique chaque semaine, soit le poids d'une carte de crédit.

On doit donc s'étonner de ne pas voir de « patrouille » de prévention de la pollution (ce pourrait être des boulots de jeunes pour l'été) sensibiliser les citoyen-ne-s aux bonnes pratiques, et que des centaines de milliers, des millions de mégots soient encore et toujours jetés dans des trous ou délaissés sur les quais, finissant directement dans le lac. Le long du Rhône, des grilles ne sont pas posées au ras du sol afin, par exemple, d'éviter aux bouteilles de rouler, et filer dans l'eau. Les emballages plastiques qui se désagrègent et se disséminent dans la nature et dans nos cours d'eau par la suite, les résidus de pneus de véhicules finissant le Léman, la liste est longue de la plastification de notre lac et de nos cours d'eau. La canicule de cet été invite le Conseil d'été à protéger davantage ce bien précieux qu'est notre lac, comme l'y invitait d'ailleurs la motion M 2687<sup>1</sup> votée par notre parlement le 8 avril 2022 et dont nous attendons la mise en œuvre.

---

<sup>1</sup> <https://ge.ch/grandconseil/memorial/seances/020410/58/4/>

Le Conseil d'Etat est invité à répondre aux questions suivantes :

- *Quelles ont été les mesures de protection à court terme et structurelles prises suite aux taux élevés de bactérie fécale E. coli mesurés dans l'Arve le 12 juillet et les jours suivants suite à un incident technique à la station d'épuration d'Ocybèle, à Gaillard (Haute-Savoie) ?*
- *Quelles sont les mesures prises par le canton, en partenariat avec les communes, afin de protéger activement le lac Léman, le Rhône, l'Arve et tout cours d'eau de Genève des pollutions constantes qu'ils subissent ?*